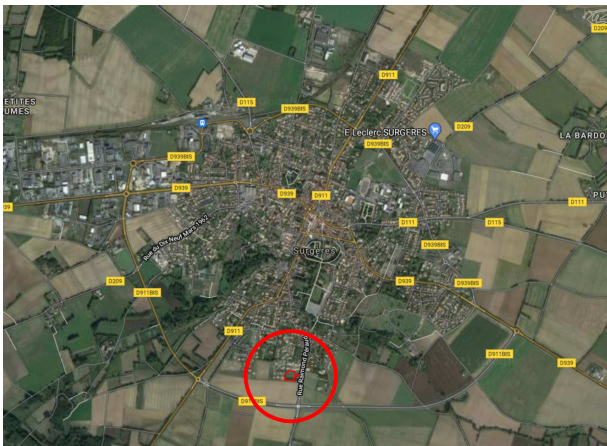


Plan de situation



Situation parcellaire



Légende

- Périmètre de lotissement
- Parcellaire
- Bordure T1
- Parking du midi fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public, si possible. 6m x 5m
- Parking du midi non-fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public, si possible. 6m x 5m
- Zone non-aedificandie
- Chemin calcaire stabilisé renforcé
- Béton désactivé ou similaire
- Enrobé
- Espace vert
- Haie classée à conserver
- Candélabre projeté
- Borne nouvelle
- Coffret EDF / Gaz (recolement)
- Sortie pour compteur AEP Eau potable (recolement)
- Boîte de branchement FT Orange (recolement)
- Boîte de branchement EU Eaux usées (recolement)



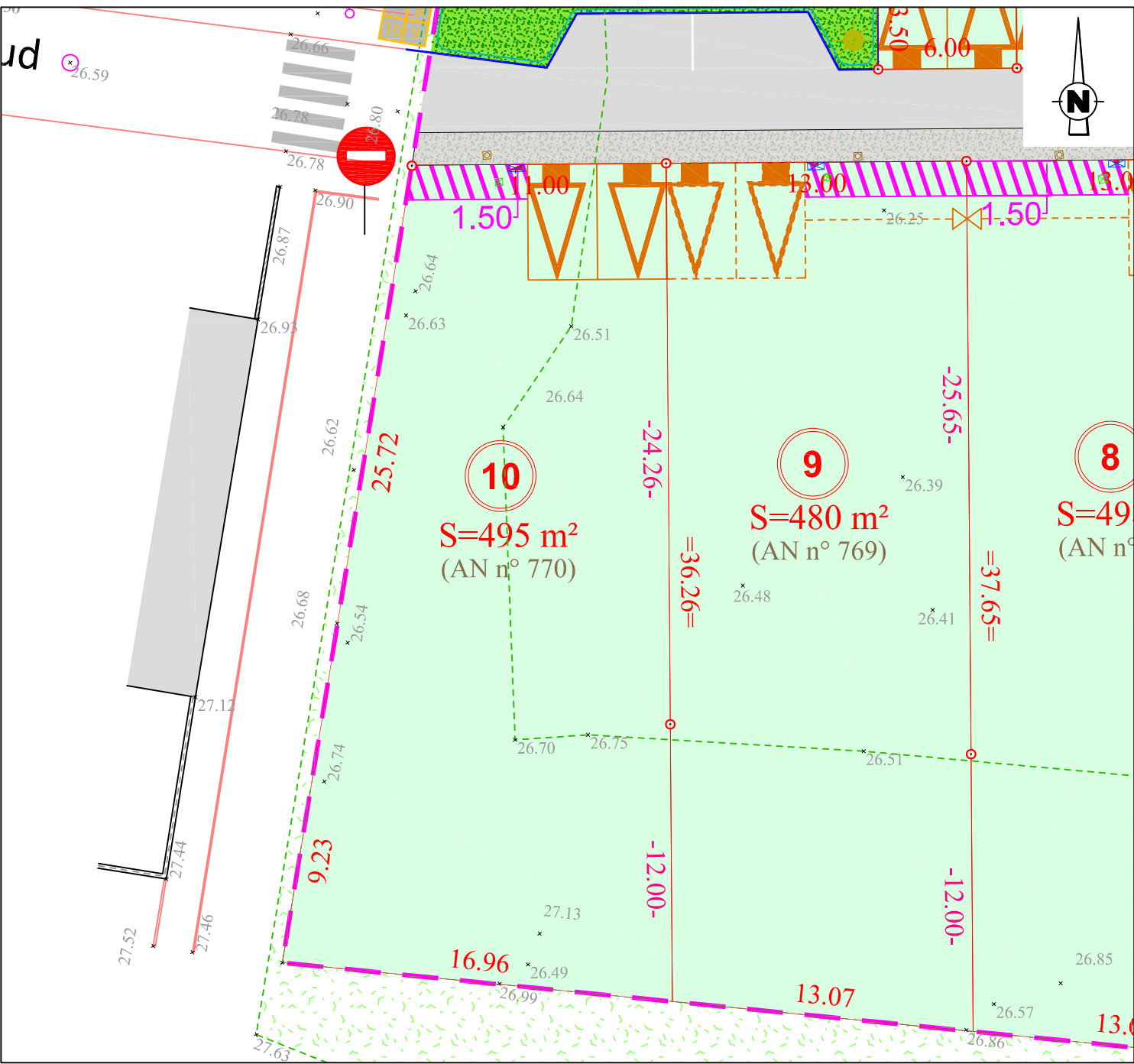
CHARENTE-MARITIME
COMMUNE DE SURGÈRES

Lotissement "Le Clos Saint Pierre"

Permis d'Aménager n° PA 017.434.21.A0003

PLAN DE BORNAGE ET DE VENTE DEFINITIF
LOT 10

Section AN n° 770 - Superficie : 495 m²



ATTENTION

Construction:
L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte du niveau et de la position de la voie nouvelle ainsi que des réseaux créés.

Ouvrages hors sols:
Avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (eau potable, eaux usées, électricité, télécom, candélabres).



Cabinet LEGLISE MOUNITZ Conseils

Echelle : 1/250
(Format A3 - 297 x 420 mm)